

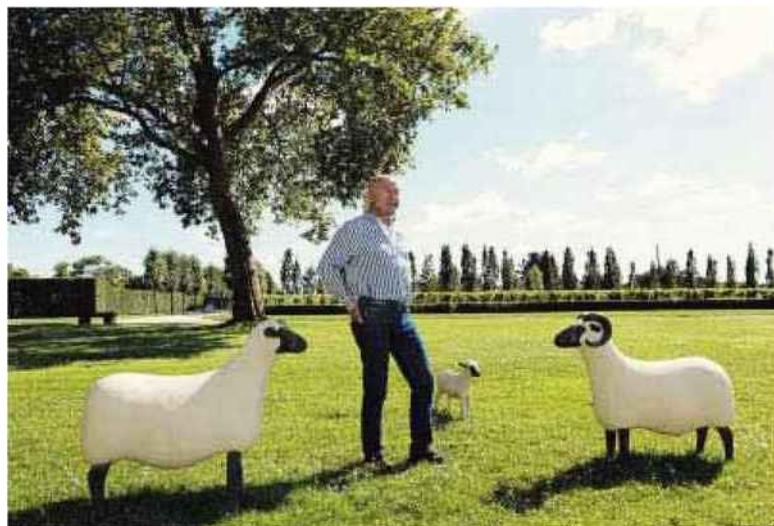


## VIN

### Dans le Médoc, le propriétaire Jean Guyon mécontent

Jean Guyon est devenu en 30 ans propriétaire de 185 hectares qui produisent 1,2 million de bouteilles par an. Il est un acteur majeur de la famille des crus bourgeois, avec quatre propriétés en AOC médoc : Greysac, 68 hectares rachetés à la famille Agnelli (Fiat), Tour Seran (15 ha, dont le premier propriétaire fut le « prince des Vignes », le marquis de Ségur, qui possédait Lafite, Mouton, Latour et Calon Ségur), La Clare, la plus discrète et Rollan de By, la plus connue (87 ha de graves et graves argileuses). La liste s'allonge encore avec les châteaux La Rose de By, de By et du Monthil et bien sûr, le fleuron Haut Condissas. « Je n'ai jamais acheté que sur des croupes du quaternaire qui donnent sur la rivière », revendique Jean Guyon. « Tout ce que je veux, c'est faire rayonner ce nord Médoc. » Tout a commencé en 1989 avec 2 hectares. Passionné de vins, Jean Guyon a complété petit à petit sa « collection de terroirs » pour lesquels il ne lésine pas sur les moyens, ni à la vigne ni aux chais. L'homme est connu pour son franc-parler : « Les crus bourgeois, j'étais fervent sur le concept, il avait un sens... au début. Aujourd'hui, cela manque

de transparence et de cohérence. » La sélection officielle 2019 vient d'écarter Rollan de By, La Clare et Greysac et ne retient que Tour Seran. « Comment se fait-il que Rollan de By, qui est parmi les vins les plus primés en médailles d'or, noté 90/100 par les dégustateurs internationaux, servi sur Air France en classe affaires depuis douze ans, ne se trouve tout à coup plus digne d'être cru bourgeois ? C'est invraisemblable. Qui donc nous juge ? Quali-Bordeaux ? On ne sait pas qui goûte ni quelles sont les compétences de ceux qui nous évaluent. Le label va finir par ne ressembler à rien. Heureusement, je ne dépends pas du négoce pour vendre mes vins, je les vends moi-même. Heureusement, Rollan de By est une marque reconnue internationalement. Économiquement, ça ne va pas changer grand-chose. Mais pour La Clare et Greysac, ce sera plus impactant. J'attends les résultats du prochain classement de 2020 qui réintroduit les mentions. Je les analyserai et je me réserve le droit de poursuivre. Je l'ai fait savoir officiellement. » **B. B.**



FRANCK PRIGNET/LE FIGARO MAGAZINE